

ENQUETE SUISSE SUR LE HARCELEMENT ENTRE PAIRS DANS LES ECOLES VALAISANNES

Une enquête de prévalence portant sur plus de 4 000 élèves valaisans de 5^e et 6^e primaire¹

CLAIRE PIGUET

Cheffe du projet de recherche

Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE - IUKB)

ZOE MOODY

Professeure de sciences de l'éducation à la HEP-VS

Responsable scientifique du projet de recherche pour la HEP-VS

Master interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE - IUKB)

CORINNA BUMANN

Professeure de sociologie à la HEP-VS

Coordinatrice du projet de recherche pour le Haut-Valais

1. Introduction

Quantifier la prévalence d'un phénomène est essentiel pour pouvoir agir, intervenir et prévenir. Le canton du Valais ne disposait jusqu'en 2012 d'aucune statistique fiable offrant ces leviers d'action pour lutter contre la violence à l'école, qui faisait l'objet de plusieurs interpellations politiques et professionnelles en raison de son augmentation perçue. Afin de pallier ce manque d'une part et de contribuer à la production de connaissances sur les conditions de scolarisation dans les zones périphériques voire rurales de la Suisse d'autre part, une vaste enquête de prévalence a été menée auprès de plus de 4 000 élèves valaisans en 5^e et 6^e année primaire (10-13 ans). Basée sur un

¹ Equipe de recherche composée de: Philip D. Jaffé, Zoé Moody, Claire Piguet, Corinna Bumann, Sybille Bochatay, Rêveline Dorsaz, Stéphanie Geiser et Carole Barby

protocole de recherche et un questionnaire déjà éprouvés au niveau international par Debarbieux et son équipe de l'Observatoire International de la Violence à l'école (2011), l'enquête a été pilotée par l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) et la Haute Ecole pédagogique du Valais (HEP-VS), avec le soutien actif du Département de l'Education, de la Culture et du Sport du canton du Valais. L'étude s'est déroulée dans l'ensemble du canton, mobilisant une équipe interdisciplinaire de huit chercheurs² qui ont couvert la totalité du territoire alpin valaisan.

Donnant la parole à plus de la moitié des élèves des degrés concernés par l'enquête, celle-ci révèle la présence significative de victimations entre pairs, qui touchent 5 à 10% des élèves interrogés, selon le type de harcèlement (Jaffé, Moody, Piguet et Bumann, 2012). Ces chiffres placent le Valais au cœur de la fourchette établie sur un plan international -5 à 15% d'enfants victimes de harcèlement par des pairs à l'école- soulignant les efforts à fournir pour permettre à ces élèves de traverser leur scolarité en confiance.³ Leur ancrage dans la partie inférieure de cette constante vient toutefois confirmer les dires d'une grande majorité des élèves qui affirment se sentir bien voire très bien à l'école. Une différence notable entre les parties francophone et germanophone en matière de prévalence de harcèlement questionne le rôle des cultures scolaires et une faible victimation dans les classes multi-degrés offre des perspectives d'action intéressantes.

2. Le harcèlement entre pairs

Comme le soulignent Ansermet et Jaffé (2013), il n'existe pas de définition simple du harcèlement entre pairs en contexte scolaire. Dans les faits, il peut même être peu aisé de distinguer le harcèlement à proprement parler des micro-violences, des incivilités ou des bagarres qui sont fréquemment perpétrées entre camarades dans les établissements scolaires. En effet, les processus complexes de socialisation induisent d'une part l'investissement dans des relations d'amitié (intégration), et d'autre part des épisodes d'affirmation de soi et de confrontation au groupe (individuation) qui débouchent parfois sur des chamailleries voire des disputes. Ces éléments qui font partie intégrante de la vie à l'école doivent être différenciés de la définition opérationnelle utilisée dans le cadre de cette étude du harcèlement entre élèves. Trois critères permettent d'opérer cette différenciation: (a) la répétition dans le temps, soit la répétitivité des actes et sa prolongation dans le temps; (b) l'intention de nuire; et (c) la relation

² Le masculin est utilisé ici dans le but unique d'alléger le texte et concerne aussi bien les hommes que les femmes sans discrimination aucune. La composition de l'équipe de recherche est détaillée sur le site internet du projet www.iukb.ch/hepale

³ Les données statistiques de la recherche exploitées dans le cadre de cette contribution sont issues de l'analyse réalisée par le Dr. Paul Ruppen (HEPVS) que nous remercions vivement pour sa collaboration.

asymétrique entre la victime et l'auteur ou les auteurs (Olweus, 1999; voir aussi Debarbieux, 1996, 2008, 2011; Smith et Sharp, 1992).

Conséquences

Depuis plusieurs années, la recherche portant sur les conséquences du harcèlement entre pairs en montre l'importance et la sévérité sur plusieurs aspects de la vie des enfants. L'impact de ce phénomène se mesure tant sur le plan des apprentissages, que sur celui de la santé mentale ou de la sécurité publique pour les victimes, les auteurs voire même les témoins (cf. Figure 1).

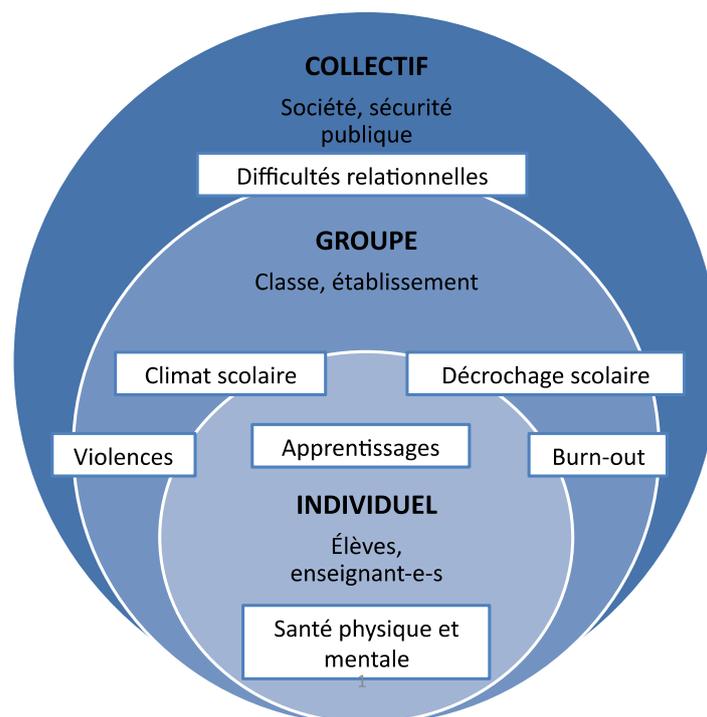


Figure 1: Conséquences du harcèlement entre pairs aux niveaux individuel et collectif (méso et macro).

D'un point de vue psychologique, le harcèlement scolaire peut amener l'enfant à une perte de confiance en soi, une mauvaise estime de soi, une honte de soi, ou un isolement (renforcement de la désignation) (Debarbieux, 2008; Giraud, 2011). Les victimes sont à risque de développer des symptômes d'anxiété, de dépression et des idées suicidaires, ces problèmes pouvant s'inscrire dans le long terme. À l'âge de 23 ans, les garçons ayant été victimes présentent toujours des problèmes de dépression et de faible estime de soi (Olweus, 1999; Smith, 2001). Le harcèlement a ainsi été identifié comme l'un des facteurs de stress les plus fortement associés aux comportements suicidaires chez les adolescents (Pinheiro, 2006). Le métabolisme et les défenses immunitaires des victimes de harcèlement sont aussi affectés. Celles-ci, de même que les témoins, peuvent souffrir de divers symptômes tels que des vomissements, évanouissements,

maux de tête, de ventre, problèmes de vue, d'insomnie, etc., voire même d'un arrêt de croissance.

Les conséquences du harcèlement ne se mesurent pas seulement sur un plan individuel. Elles affectent également les sphères relationnelles et scolaires. Une oppression continue exercée par un groupe ou un seul individu en position de force peut amener l'élève victime à des conduites auto-violentes ou à des éruptions de violence vis-à-vis d'autrui. Les massacres scolaires (*school shootings*) sont d'ailleurs fréquemment commis par des élèves qui sont ou ont été victimes de harcèlement par leurs pairs. Ainsi, le harcèlement entre élèves nuit au climat scolaire et freine les apprentissages de l'enfant harcelé et de ses camarades de classe (Debarbieux, 2011; Janosz, Georges et Parent, 1998).

Il a été prouvé que l'oppression quotidienne d'élèves induit des troubles de la concentration et de la mémorisation et entraîne une perte d'efficacité ainsi qu'un effondrement des résultats de la victime (voir notamment Blaya, 2003). Dans les cas les plus sévères, le harcèlement conduit à un absentéisme chronique voire au décrochage scolaire (Debarbieux, 2008; Olweus, 1999; Lucia, 2011). Ces conséquences extrêmes peuvent en partie être expliquées par le refus de se rendre à l'école et par la perte de confiance dans l'institution et les enseignants qui ne sanctionnent pas ou peu ces conduites agressives (Debarbieux, 2011). Les enseignants sont également affectés par ces comportements. Nombreux sont ceux qui, impuissants, perdent confiance en leur capacité d'agir, ce qui les mène parfois jusqu'au *burn-out*.

Plusieurs recherches montrent que le fait de harceler ses pairs à l'école est un indicateur de la naissance de conduites antisociales. Les auteurs de violences à l'école se révèlent à l'âge adulte être surreprésentés parmi les auteurs de violence sexuelle, conjugale et intrafamiliale (Olweus, 1978, 1999) et sont plus nombreux à avoir un casier judiciaire ou des problèmes d'addiction ainsi qu'à être sans emploi (Debarbieux, 2011).

3. Enquête valaisanne

L'enquête valaisanne menée par l'IUKB et la HEP-VS avait comme objectif premier d'établir la prévalence du harcèlement entre pairs dans un système scolaire spécifique, celui du canton du Valais, et une zone géographique délimitée, soit le territoire alpin valaisan. Les visées de la recherche étaient toutefois plus larges puisqu'il s'agissait également de fournir aux autorités scolaires des indicateurs fiables et valides sur les particularités du phénomène en Valais, en questionnant des enfants atteignant la fin de leur scolarité au niveau primaire. Il paraissait aussi essentiel de favoriser une prise de conscience effective de la population civile et des politiques à propos de comportements à

risque affectant les enfants, en participant ainsi activement à la promotion des droits de l'enfant de manière appliquée et utile. Cette recherche résolument interdisciplinaire a mis en synergie des spécialistes d'horizons disciplinaires et de champs de compétence différents et complémentaires, à la croisée des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la psychologie et de la criminologie. Une dimension transdisciplinaire a par ailleurs été mise en œuvre, au sens où les acteurs de terrain concernés (politiques, enseignants, etc.) ont été impliqués dans le processus de recherche⁴.

Méthode

Les hypothèses de travail configurant l'enquête de prévalence se déclinent en trois volets. Le premier vise à comparer la situation valaisanne aux chiffres établis sur le territoire français par Debarbieux et son équipe (2011); par exemple, le taux global de harcèlement serait en Valais inférieur à celui trouvé en France. Le deuxième porte sur les particularités géopolitiques du canton étudié, qui permettent notamment d'envisager un degré de harcèlement similaire selon les régions linguistiques du canton, alors qu'une différence serait observée entre la plaine et les vallées latérales. Le troisième niveau s'intéresse aux conditions spécifiques influençant la présence plus ou moins marquée du phénomène: les classes à degré unique comporteraient moins de risque de harcèlement pour les élèves que les classes à degrés multiples; la petite taille de l'établissement scolaire générerait un effet protecteur; et le chemin de l'école comporterait davantage de risques de harcèlement que l'enceinte de l'école.

L'échantillon randomisé compte 4 091 élèves de 5^e et 6^e primaire, âgés de 10 à 13 ans. 54 communes et 75 établissements scolaires composés de 217 classes ont été visités par 3 équipes d'enquêteurs universitaires bilingues (français-allemand), préalablement formés et sensibilisés aux situations sensibles. L'enquête a la particularité d'avoir investigué deux régions linguistiques, visité des petits établissements⁵ comme des grands centres scolaires⁶, composés de classes à degré unique comme à degrés multiples. Le nombre de filles (49.1%) ayant participé à l'enquête est proportionnellement égal à celui des garçons (50.9%). *A contrario*, un nombre plus élevé d'établissements scolaires visités se situent en plaine (69.3%) plutôt que dans les vallées latérales (30.7%). Il faut encore préciser que les plus grands centres scolaires du Valais se trouvent en plaine⁷. Enfin, la répartition des élèves selon les deux régions linguistiques qui

⁴ Sur les définitions des approches inter- et transdisciplinaires voir Darbellay et Paulsen (2008).

⁵ Les petits établissements comportent au maximum une à deux classes comprenant des élèves des degrés étudiés.

⁶ A l'échelle valaisanne, un grand centre scolaire, tel que ceux présents dans la ville de Sion comporte jusqu'à dix classes d'un même degré.

⁷ Les plus grands centres scolaires du Valais sont ceux des villes de Brigue, Sion, Monthey, Martigny et Sierre.

composent le canton du Valais s'élevait à 20.9% pour le Haut-Valais contre 79.1% pour le Valais romand⁸.

Comme susmentionné, le questionnaire a largement été inspiré de celui mis sur pied par l'Observatoire international de la violence à l'école⁹ pour les écoles élémentaires en France. Des modifications ont toutefois été apportées dans le but de l'adapter au vocabulaire régional et au contexte valaisan. Le questionnaire comporte plusieurs modules, portant sur le harcèlement physique, le harcèlement verbal, le harcèlement à caractère sexuel, le climat scolaire et les violences d'appropriation. S'ajoutent aux modules développés dans le questionnaire français, un module relatif aux nouvelles technologies, un autre concernant le chemin de l'école et enfin quatre questions ciblant le niveau socio-économique de l'élève. Dans le cadre et les limites de cette enquête, les questions portant sur les jeux dangereux ont été supprimées et le module genre réduit¹⁰. Les élèves complétaient le questionnaire en 30 minutes en moyenne.

Précautions éthiques

La participation d'enfants à une recherche nécessite l'élaboration et le respect de règles éthiques (voir notamment Morrow et Richards, 1996). Pour ce qui est de la présente étude, celles-ci se déclinent en trois volets (a) information en vue d'une participation éclairée, (b) anonymat et confidentialité et (c) communication des résultats de l'enquête.

Les informations relatives aux visées de l'enquête et des modalités de passation du questionnaire ont été transmises aux parents d'élèves afin d'obtenir leur consentement quant à la participation de leur enfant. Une adresse électronique a été créée pour répondre aux demandes de renseignements complémentaires. En guise d'introduction lors de la passation, le rôle des enquêteurs et le déroulement de la visite étaient expliqués aux élèves, de même que l'objectif principal de la recherche. Des précisions relatives à la constitution du questionnaire étaient également apportées. L'accord explicite des élèves, essentiel à notre démarche participative, a été demandé à deux reprises; en même temps que leurs parents et avant la distribution du questionnaire.

L'anonymat et la confidentialité des données ont été systématiquement respectés notamment grâce à l'agencement de la salle. Durant la passation, des séparations étaient placées entre les élèves afin qu'ils ne puissent pas porter de regards

⁸ Il est à souligner que la population du Valais romand représente environ 63% de la population totale du canton contre 37% pour le Haut-Valais.

⁹ L'observatoire est présenté en annexe 2 (2. Institutions partenaires).

¹⁰ A noter que la question du genre des victimes et des agresseurs a été traitée de manière transversale dans le questionnaire puisqu'il était demandé aux répondants de préciser le sexe de l'auteur ou des auteurs des actes ainsi qu'indiquer leur propre sexe. Pour une analyse détaillée de ces questions voir Moody, Piguet, Barby et Jaffé (sous presse).

indiscrets sur les copies de leurs camarades. Une manipulation délicate des questionnaires, lors de leur restitution et de manière à ce que les enquêteurs ne puissent pas découvrir les réponses de l'enfant instantanément, a complété ce dispositif. Un temps de dialogue et d'échanges était toutefois réservé, toujours hors de la présence de l'enseignant-e, pour garantir un espace de parole aux enfants qui en ressentaient le besoin. Un flyer était distribué afin qu'ils puissent trouver de l'aide si nécessaire.

Un kit pédagogique à l'attention des enseignants a été transmis après le passage des enquêteurs ainsi qu'un compte-rendu des principaux résultats, accompagné d'une version destinée aux élèves. Une plateforme interactive portant sur la thématique a été mise à disposition de tout enseignant intéressé.¹¹

4. Premiers résultats

Selon les trois grandes catégories d'hypothèses de travail détaillées ci-dessus et guidant l'analyse des données fournies par les élèves, il est clairement possible d'affirmer que le Valais peut être comparé à la France (a), que les particularités géopolitiques valaisannes ont un impact sur le phénomène du harcèlement entre pairs (b) au même titre que certaines spécificités du système et de l'organisation scolaires (c).

Comparaison franco-suisse

Dans une démarche comparative, les données confirment effectivement que les élèves valaisans sont deux fois moins exposés à des victimations répétées par leurs pairs que les écoliers français; **5 à 10%** des petits Valaisans sont harcelés dans le cadre scolaire contre 10 à 15% des Français. Toutefois, les patterns d'agression sont tout à fait similaires qu'il s'agisse d'élèves français ou valaisans. En effet, le facteur "de moitié" est constant en ce qui concerne tous les types de harcèlement comparés, à savoir physique, verbal et à caractère sexuel. Ainsi, en moyenne **15.4%** d'élèves français disent subir "souvent" ou "très souvent" une forme de harcèlement verbal, contre **8.8%** en Valais. Cette moyenne s'élève à **13.4%** pour le harcèlement physique contre **5.5%** en Valais. Au-delà des chiffres, il est intéressant de noter qu'en Valais comme en France, le climat de classe est très clairement lié au taux de harcèlement mesuré dans l'établissement. Dans les deux pays, tous les types de harcèlement sont fortement corrélés. Un enfant qui se fait régulièrement insulter est nettement plus à risque de se faire fréquemment bousculer ou importuner dans les toilettes et cela quel que soit le pays dans lequel il est scolarisé. Par ailleurs, les élèves dans les régions davantage urbanisées ne sont pas davantage exposés à des risques de victimation, en France comme en Suisse. Les écoles de campagne

¹¹ <http://animation.hepvs.ch/harcelement> ou <http://fachberatung.phvs.ch/mobbing>

accueillant relativement peu d'élèves ne constituent donc pas un facteur protecteur, des cas de harcèlement sévères ayant même été signalés dans ce type d'établissement (voir aussi Debarbieux, 2011). Le niveau socio-économique des familles des élèves ne semble pas non plus constituer une variable explicative du taux de harcèlement entre pairs. Par contre, dans les deux pays, le harcèlement entre pairs concerne davantage les garçons, qui sont surreprésentés parmi les victimes comme parmi les auteurs¹².

La comparaison possible entre les deux régions en question est essentielle pour mieux comprendre et prévenir le phénomène. Les similitudes et différences sont de précieux indicateurs pour identifier les facteurs explicatifs d'une présence plus ou moins marquée de cas de harcèlement. Les méthodes employées et les résultats obtenus dans chaque pays permettent d'envisager de manière optimiste cette comparaison, qui laisse entrevoir un rôle prépondérant du système scolaire en vigueur et du rôle de l'enseignant dans la gestion des situations problématiques entre élèves.

Particularités géopolitiques valaisannes

Des différences significatives de taux de harcèlement entre élèves sont observées entre les deux régions linguistiques du canton, infirmant l'une des hypothèses de départ. Le système scolaire étant harmonisé sur la totalité du canton au même titre que la formation des enseignants, la première explication avancée est celle du caractère moins urbanisé du Haut-Valais: les villes étant moins peuplées et passablement de villages se trouvant dans des vallées latérales. Pourtant, l'étude de la zone en particulier comme de la totalité du canton va à l'encontre de cette affirmation puisqu'aucune différence significative ne peut être notée entre les taux de harcèlement mesurés en plaine ou dans les vallées latérales¹³. Par ailleurs et comme détaillé ci-après, les petits établissements ne constituent pas un facteur protecteur. Au su de l'association forte entre le climat de classe et du harcèlement entre élèves, il semble probable que des différences d'ordre culturel soient davantage en mesure d'éclairer cette situation.

En effet, des approches pédagogiques particulièrement cadrantes, laissant toutefois aux élèves une liberté importante afin de favoriser leur développement selon leur plein potentiel, et caractéristiques de la culture pédagogique germanophone, pourraient être à l'origine d'une meilleure socialisation des

¹² Sur les aspects genrés du harcèlement entre pairs dans le cadre de cette enquête voir en particulier Moody et al. (sous presse) et plus largement le numéro spécial sur le harcèlement entre pairs *Violence de genre, violences sexistes à l'école: mesurer, comprendre, prévenir* coordonné par Debarbieux et Joing (sous presse).

¹³ Ceci n'est toutefois pas le cas pour le cyberharcèlement qui, malgré le fait qu'il concerne relativement peu d'élèves, est davantage marqué en plaine que dans les vallées latérales. Des facteurs socio-économiques ou liés à l'utilisation importante des réseaux sociaux pourraient être à l'origine de cette disparité. Au sujet du harcèlement voir la contribution de Olweus au présent ouvrage.

élèves, dont l'individualité serait davantage reconnue. A l'inverse, la discipline francophone, valorisée dans une école insistant plus sur l'instruction que sur les aspects liés à l'éducation (voir notamment Dussap-Köhler, 2002), serait peut-être moins propice à l'émergence de valeurs telles que la tolérance, le respect et la non-discrimination et au développement du "vivre-ensemble". Le système scolaire valaisan, produit hybride de ces deux cultures et dont le texte légal de base donne pour mission générale à l'école "de seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse" (Loi sur l'instruction publique [LIP], 1962, art. 3), reste peut-être empreint des deux traditions différentes sur le plan des pratiques pédagogiques.

Facteurs protecteurs

Le climat de classe et d'établissement sont comme susmentionné associés avec tous les types de harcèlement, en Valais comme dans la majorité des régions enquêtées (voir notamment Blaya, 2003; Debarbieux, 2011; Smith, 2001). Moins les élèves font état de cas de victimations répétées, meilleur ils jugent le climat scolaire. Le fait que le climat scolaire valaisan puisse être qualifié de bon voire de très bon **-près de 95%** des élèves valaisans disent se sentir bien dans leur école et entretenir une bonne, voire un très bonne relation avec leur enseignant- permet en partie d'expliquer le fait que les élèves déclarent moins de violences fréquentes que les écoliers français du même âge. Un élément venant renforcer le faisceau d'indicateurs confirmant cette hypothèse est que les jeunes valaisans sont passablement exposés à des violences variées durant les déplacements entre le domicile et l'école, soit en dehors du cadre scolaire à strictement parler.

En effet, le chemin de l'école est déclaré être un espace-temps particulièrement à risque en matière de harcèlement entre enfants en Valais. Le fait que ce déplacement soit réalisé en transports publics ou par ses propres moyens (à pied ou à vélo) n'influe pas de manière significative ce constat. Ainsi, **27,6%** des enfants rapportent avoir été insultés et/ou frappés une ou plusieurs fois sur le chemin de l'école durant l'année scolaire 2011-2012. Parmi eux, **62,6%** affirment que cela s'est produit lorsqu'ils effectuaient ce déplacement à pied ou à vélo. Le chemin de l'école apparaît donc clairement comme un espace de vulnérabilité pour les écoliers, sur lequel le climat de classe ou d'établissement n'a plus une influence aussi marquée. Cette zone d'ombre, à l'interstice des sphères familiale et scolaire, mérite un examen attentif par tous les acteurs concernés, dont les autorités scolaires, les responsables municipaux et les parents¹⁴.

¹⁴ Le canton du Valais cherchant à répartir de manière différente les responsabilités des parents et de l'école, une meilleure connaissance du chemin de l'école est particulièrement importante pour parvenir à faire cela en tenant compte de la réalité de terrain. Une recherche portant sur cette question précise et issue du même pôle de collaborateurs est en court de préparation.

Un facteur protecteur identifié dans cette étude vient confirmer les réflexions de pédagogues progressistes du XX^e siècle, tels Freinet et Oury, à l'aide de données chiffrées statistiquement significatives et représentatives. Les classes à degrés multiples, qui représentent 36 des 217 classes visitées, semblent en effet jouer un rôle protecteur puisqu'elles présentent un taux de victimation significativement inférieur à la moyenne. Ainsi, les pratiques pédagogiques à l'honneur dans les classes à degrés multiples et développées dans le cadre de l'éducation progressive -à l'instar de celles proposées par les pédagogies coopérative et institutionnelle¹⁵- semblent prendre le pas sur les éventuelles relations asymétriques qui pourraient émerger en raison des différences d'âge ou d'avancement scolaire¹⁶.

Ces pédagogies qui mettent l'accent sur la coopération entre élèves, la capacité des apprenants à être des acteurs de leur scolarité et leur participation dans l'institution scolaire, par le conseil de classe ou d'établissement par exemple, ont un impact sur le "vivre ensemble" et le climat d'établissement. Les relations entre élèves sont ainsi pacifiées par le fonctionnement démocratique de l'institution ainsi que par le fait d'avoir une certaine emprise sur celle-ci. Ce dernier point paraît être un levier particulièrement intéressant puisque respecter les droits des enfants -en les reconnaissant comme des sujets et en leur donnant un pouvoir d'action sur le milieu dans lequel ils évoluent- équivaut à leur offrir des alternatives à la violence, qui constitue parfois la seule réponse possible dans un monde sur lequel l'individu n'a pas d'influence.

5. Enjeux et perspectives

L'enquête de prévalence menée en Valais permet de connaître le degré de victimation des élèves dans le cadre scolaire et dans ses prolongements (chemin de l'école, cyberspace, etc.). Tel que précédemment relevé, ces taux n'atteignent pas des proportions alarmantes, mais il convient de ne pas tomber dans un immobilisme satisfait (voir aussi Debarbieux, Jaffé et Moody, 2012; Lovey, 2013). Bien que les écoliers valaisans victimisent moins leurs camarades que leurs homologues français par exemple, il n'en demeure pas moins qu'un à deux élèves par classe souffrent d'attaques personnelles quotidiennes et oppressantes qui entravent le bon déroulement de leur scolarité. Il s'agit

¹⁵ Pour une définition de la pédagogie coopérative voir notamment Rouiller et Howden (2010) et pour les fondements de la pédagogie institutionnelle consulter Imbert (1998).

¹⁶ A noter que la taille du groupe-classe, qui pourrait *a priori* influencer cet état de fait si ces classes à degrés multiples étaient à faible effectif -afin de ne pas surcharger l'enseignant-e en fonction ou en raison d'un petit nombre d'enfants dans un village par exemple- n'entre pas non plus en ligne de compte. Effectivement, si la classe multi-degrés 4-5-6 P du village de Finhaut ne comptait que 9 élèves, celle de Betten en recueillait 25. Les écoliers de 5 et 6 P des villages de Sembrancher, Hérémence, Grächen et Fisch fréquentaient également des classes de plus de 20 élèves.

également de prendre en compte que l'enquête ciblait des élèves de 10 à 13 ans, tandis que la majorité des recherches menées au niveau international concerne des adolescents. Il y a donc fort à parier que la victimation soit plus importante pour les élèves des cycles d'orientation valaisans. Au vu des conséquences dramatiques que peuvent avoir ces actes pour les victimes, les auteurs, les témoins et les enseignants, il paraît primordial d'entamer sur cette base et dès à présent une réflexion pour ne pas laisser la situation s'aggraver ou même stagner.

Ces chiffres, rapportés à l'échelle du nombre d'écoliers valaisans, deviennent par ailleurs les témoins d'un échec certain du système scolaire qui porte ainsi atteinte aux droits des élèves reconnus dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989). Une analyse détaillée des conséquences du harcèlement entre pairs met en évidence le fait que plusieurs de ces droits sont bafoués en cas de violences à l'école. Ces situations sont clairement incompatibles avec la mise en œuvre de conditions d'apprentissage efficaces et contraires à la visée des droits: favoriser le développement harmonieux des enfants (Zermatten, Jaffé et Moody, 2012). Les facteurs protecteurs identifiés dans cette recherche paraissent en grande partie être liés à la pédagogie en vigueur et non pas à des éléments contre lesquels les politiques et les enseignants peuvent difficilement lutter à court terme (taille des établissements, niveau socio-économiques des familles, urbanisation, etc.). Des actions prenant en compte cet état de fait peuvent donc être menées à un niveau local et à court terme afin de permettre à tous les acteurs du système de sortir gagnants du passage des enfants sur les bancs de l'école.

Références bibliographiques

- Ansermet et Jaffé (2013). Harcèlement entre pairs: Définition dans tous ses états. Dans le présent ouvrage, Ph.D. Jaffé, C. Piguet, Z. Moody et J. Zermatten (dir.), *Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école*.
- Blaya, C. et Hayden, C. (2003). *Construction sociale du refus de l'école: processus de non-scolarisation, de déscolarisation et de décrochage scolaire en France et en Angleterre*. Rapport remis à la Direction de la Programmation et du Développement-Ministère de l'Education Nationale. Bordeaux, France: Observatoire européen de la violence scolaire. Récupéré le 12 mars 2012 du site www.crpve91.fr/_Admin_PMB/opac_css/doc_num.php?explnum_id=40
- Darbellay, F. et Paulsen, T. (2008). Le défi de l'inter- et transdisciplinarité: enjeux et fondements théoriques. Dans F. Darbellay et T. Paulsen, *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité concepts, méthodes et pratiques innovantes dans*

- l'enseignement et la recherche* (p. 1-14). Lausanne, Suisse: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Debarbieux, E. (1996). *La violence en milieu scolaire. Etat des lieux*. Paris, France: ESF.
- Debarbieux, E. (2008). *Les dix commandements contre la violence à l'école*. Paris, France: Odile Jacob.
- Debarbieux, E. (2011). *A l'école des enfants heureux...Enfin presque. Une enquête de victimation et climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*. Bordeaux, France: Observatoire International de la Violence à l'école pour UNICEF France.
- Debarbieux, E., Jaffé, Ph.D. et Moody, Z. (2012). Comparaison Franco-valaisanne. *Résonances*, 2, 10-11.
- Dussap-Köhler, A. (2002). *L'école primaire en France et en Allemagne: quelles valeurs? Regards croisés*. Office franco-allemand pour la Jeunesse. Récupéré le 12 mars 2012 du site www.tele-tandem.org/doclies/annedussapregards/annedussapregards.html
- Giraud, C. (2011). En finir avec le harcèlement à l'école, 10% des élèves vont à l'école la peur au ventre. *Non-Violence Actualité*, 316, 10-11.
- Imbert, F. (1998). *Vivre ensemble, un enjeu pour l'école*. Paris, France: ESF.
- Jaffé, Ph.D., Moody, Z., Piguet, C. et Bumann, C. (2012). Résultats de l'enquête valaisanne IUKB et HEPVS sur le harcèlement entre pairs. *Résonances*, 2, 8-9.
- Janosz, M., Georges, P. et Parent, S. (1998). L'environnement socioéducatif à l'école secondaire: un modèle théorique pour guider l'évaluation du milieu. *Revue Canadienne de Psycho-éducation*, 27 (2), 285-306.
- Loi sur l'instruction publique du canton du Valais [LIP]*. (1962, 4 juillet). 400.1.
- Lovey, J.-F. (2013). Une île de fraternité? Dans le présent ouvrage, Ph.D. Jaffé, C. Piguet, Z. Moody et J. Zermatten (dir.), *Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école*.
- Lucia, S. (2011). Le bullying, un comportement agressif en milieu scolaire. Dans D. Curchaud-Rueti, P.-A. Doudin, L. Lafortune et N. Lafranchise (dir.). *La santé psychosociale des élèves* (p.126-146). Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec.
- Moody, Z., Piguet, C., Barby, C. et Jaffé, Ph.D. (sous presse). Violences entre pairs: les filles se distinguent, analyse des comportements sexospécifiques à l'école primaire en Suisse (Valais). *Recherches et Education*.

- Morrow, V. et Richards, M. (1996). The ethics of social research with children: an overview. *Children & Society*, 10, 90–105.
- Perren, S. et Alsaker, F. D. (2006). Social behavior and peer relationships of victims, bully-victims and bullies in kindergarten. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47(1), 45-57.
- Pinheiro, P.S. (2006). *Rapport mondial sur la violence contre les enfants*. Genève, Suisse: Etude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants.
- Rouiller, Y. et Howden, J. (2010). *La pédagogie coopérative: reflets de pratiques et approfondissements*. Montreal, Canada: Chenelière Education.
- Smith, P. K. et Sharp, S. (1992). *School Bullying: insights and perspectives*. London, UK: Routledge.
- Smith, P. K. (2001). Le harcèlement à l'école et comment le prévenir. Dans E. Debarbieux (dir.). *Violence à l'école et politiques publiques* (p.133-146). Issy-les-Moulineau, France: ESF.
- Zermatten, J., Jaffé, Ph.D. et Moody, Z. (2012). Violences à l'école: violations des Droits de l'enfant. *Résonances*, 2, 12-13.